



INSTITUT LUXEMBOURGEOIS
DE RÉGULATION

COMMUNIQUÉ 13 MARS 2025

**RÉSULTAT DE LA VALORISATION DES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉLECTRICITÉ DU MÉCANISME DE
COMPENSATION DE L'ANNÉE 2024**

Ce document présente le résultat de la valorisation des caractéristiques de l'électricité du mécanisme de compensation de l'année 2024.

Le résultat des garanties d'origine vendues aux enchères sur la plateforme de l'Institut¹ se présente comme suit :

Catégorie	Sous-catégorie	Quantités totales attribuées (en MWh)
Source d'énergie renouvelable	Éolienne	445 869

Le différentiel de prix des offres retenues s'élève à 1,49 EUR/MWh.

Le prix unitaire moyen des offres retenues s'élève à 0,85 EUR/MWh.

Le revenu de la vente aux enchères des garanties d'origine de l'année 2024 s'élève à 377 924,21 EUR.

Catégorie	Sous-catégorie	Quantités totales attribuées (en MWh)
Source d'énergie renouvelable	Biomasse	203 722

Le différentiel de prix des offres retenues s'élève à 1,20 EUR/MWh.

Le prix unitaire moyen des offres retenues s'élève à 0,49 EUR/MWh.

Le revenu de la vente aux enchères des garanties d'origine de l'année 2024 s'élève à 100 128,04 EUR.

¹ Goauction.ilr.lu

Catégorie	Sous-catégorie	Quantités totales attribuées (en MWh)
Source d'énergie renouvelable	Solaire	21 484

Le différentiel de prix des offres retenues s'élève à 1,40 EUR/MWh.

Le prix unitaire moyen des offres retenues s'élève à 0,89 EUR/MWh.

Le revenu de la vente aux enchères des garanties d'origine de l'année 2024 s'élève à 19 199,38 EUR.

Ces revenus totaux de 497 251,63 EUR constituent, après déduction des coûts pour l'organisation des enchères, des coûts évités pour le calcul des coûts nets de l'électricité du mécanisme de compensation et réduisent donc la participation des clients finals en termes de contributions au mécanisme de compensation.

Au 31 décembre 2024, 38 entreprises sont enregistrées sur la plateforme.

Les caractéristiques de l'électricité du mécanisme de compensation qui ne sont pas attribuées par la vente aux enchères de garanties d'origine sont attribuées à travers un appel d'offres aux fournisseurs actifs sur le marché de détail au Luxembourg. Cet appel d'offres a eu lieu pendant la période du 6 février au 19 février 2025.

L'Institut Luxembourgeois de Régulation a reçu des offres de la part de 2 fournisseurs.

Compte tenu des offres retenues, les quantités suivantes des caractéristiques de l'électricité du mécanisme de compensation de l'année 2024 ont été attribuées :

Catégorie	Sous-catégorie	Quantités totales attribuées par valorisation (en MWh)
Source d'énergie fossile	Cogénération à haut rendement	64 135
Source d'énergie renouvelable	Biomasse, biogaz, gaz des stations d'épuration d'eaux usées	62 675
Source d'énergie renouvelable	Éolienne	4 042
Source d'énergie renouvelable	Hydroélectrique	4 300
Source d'énergie renouvelable	Solaire	210 989
Source d'énergie renouvelable	Autre	0

Le différentiel de prix des offres retenues s'élève à 0,14 EUR/MWh toutes sources d'énergie confondues.

Le prix unitaire moyen des offres retenues s'élève à 0,012 EUR/MWh toutes sources d'énergie confondues.

Le revenu total de la valorisation des caractéristiques de l'électricité du mécanisme de compensation de l'année 2024 s'élève à 4 105,61 EUR. Ces revenus constituent des coûts évités pour le calcul des coûts nets de l'électricité du mécanisme de compensation et réduisent donc la participation des clients finals en termes de contributions au mécanisme de compensation.